



# PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS PROFESSIONNELS

Un bilan de compétences à distance structuré et pragmatique, accompagné par un Consultant en accompagnement professionnel permettant de définir un projet professionnel sur mesure et un plan d'action associé.

**Laurie Raphalen**  
Coaching

## DANS QUELLES SITUATIONS FAIRE LE BILAN DE COMPETENCES « NOUVEAUX HORIZONS PROFESSIONNELS » ?

Vous souhaitez faire le bilan sur votre parcours professionnel et/ou engager une réflexion sur votre avenir professionnel.

Vous ne vous épanouissez pas/plus dans le périmètre de votre emploi actuel et vous avez besoin d'évoluer.

Vous souhaitez élaborer un projet professionnel qui vous ressemble et qui soit réaliste et réalisable.

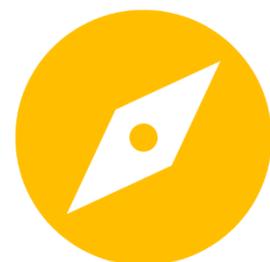


## QUELS SONT LES OBJECTIFS DU BILAN DE COMPETENCES « NOUVEAUX HORIZONS PROFESSIONNELS » ?

Identifier vos aspirations professionnelles

Explorer et valoriser vos compétences personnelles et professionnelles, vos aptitudes et vos motivations

Définir un projet professionnel pertinent et un plan d'action associé



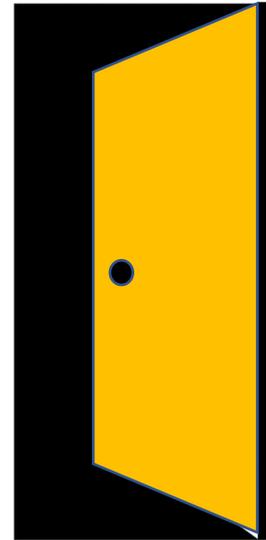
**Laurie Raphalen**  
Coaching

Siren : 880 839 931  
NDA : 27210425321

## QUELLES SONT LES CONDITIONS D'ACCES A CE BILAN DE COMPETENCES ?

Il n'y a aucun prérequis particulier. Ce bilan part de vous. Il s'adapte à votre situation, vos objectifs et votre singularité.

Un ordinateur et une connexion internet seront en revanche nécessaire pour les entretiens en visio-conférence et la réalisation des travaux d'inter-séance.



Quel que soit le contexte dans lequel vous réalisez ce bilan de compétences, les informations que vous nous communiquez restent strictement confidentielles.

Vous êtes seul destinataire du document de synthèse qui vous est remis à la fin de la prestation.

Le bilan de compétences ne peut être réalisé qu'avec le consentement du salarié.



**Laurie Raphalen**  
Coaching

Siren : 880 839 931  
NDA : 27210425321

## ET CONCRETEMENT ?

Le bilan de compétences se déroule en 3 phases [\*] :

### PHASE PRELIMINAIRE

Définissons le cadre adapté à votre situation et vos attentes

- Analysons vos besoins et vos attentes et définissons les objectifs de votre bilan
- Déterminons le format/le rythme et les outils les plus adaptés à votre situation
- Définissons ensemble les modalités de déroulement du bilan

Introspection et définition de votre profil d'accomplissement composé de :

- Vos forces, valeurs, besoins et aptitudes
- Du cadre de travail propice à l'expression de vos potentialités

Prospection :

- Identification des pistes d'évolution professionnelle
- Exploration des pistes, choix et définition du projet ou des perspectives d'évolution

### PHASE D'INVESTIGATION

Exploration et construction d'un projet professionnel pertinent

### PHASE DE CONCLUSION

Définition du plan d'action + remise de la synthèse

- Identification des conditions et moyens favorisant la réalisation du projet défini
- Elaboration du plan d'action
- Synthèse du bilan

*[\*] cadre légal du bilan de compétences : Articles L. 6313-4 et R. 6313-4 à R. 6313-8 du Code du travail*

**Laurie Raphalen**  
Coaching

Siren : 880 839 931  
NDA : 27210425321

## RYTHME ET DUREE

Le bilan est d'une durée de 24 heures au total :

- 11 heures de séances de coaching individuelle en visio-conférence
- 13h d'exercices et activités en accompagnement asynchrone

Le bilan se déroule sur une période de 3 mois environ.



## METHODES ET OUTILS

Vous accédez à votre parcours personnalisé via un espace pédagogique en ligne accessible 24h/24.

Les outils utilisés sont adaptés en fonction de vos besoins, attentes et objectifs :

- Questionnaires et activités pédagogiques
- Portefeuille compétences
- Bases documentaires
- Ressources utiles
- ...



**Laurie Raphalen**  
Coaching

Siren : 880 839 931  
NDA : 27210425321

## EVALUATION DU RESULTAT

Nous sommes tenus à une obligation de moyen quant au résultat de votre bilan.

C'est la conjugaison de nos actions (nos outils et notre approche) et de votre implication qui conditionne le succès de votre bilan.

L'évaluation du résultat de votre bilan se fera par :

- Un point d'étape effectué lors de chaque entretien synchrone pour réajuster le parcours pédagogique en fonction de vos besoins
- La remise d'une synthèse et d'un certificat de réalisation vous permettant de mesurer le chemin que vous avez parcouru
- Un questionnaire satisfaction à chaud et à froid (6 mois après)



## SUIVI

Une séance individuelle post-accompagnement est prévue 6 mois après la dernière séance du bilan



**Laurie Raphalen**  
Coaching

Siren : 880 839 931  
NDA : 27210425321

## NOS TARIFS

Le programme « Nouveaux horizons professionnels » (24h) est au tarif :

- De 1800 € net de taxes pour un financement à titre personnel ou au titre de la formation professionnelle continue

## COMMENT FINANCER MON BILAN

Le bilan peut être réalisé soit à votre initiative soit à celle votre employeur (avec votre accord) :

- A votre initiative : le bilan peut être financé par votre Compte Personnel de Formation (CPF) sans que votre employeur n'en soit avisé [www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr)
- A l'initiative de votre employeur : votre entreprise peut le financer sur son plan de formation

## REGLES DEONTOLOGIQUES

Principe de transparence : présentation des conditions de réalisation, du déroulement du bilan, la méthodologie et des outils utilisés.

Absence de jugements de valeurs : le document de synthèse reste centré sur les faits, les constats du bénéficiaire, les comportements observables

Principe de confidentialité en application de notre charte déontologique : le consultant est soumis au secret professionnel

**Laurie Raphalen**  
Coaching

Siren : 880 839 931  
NDA : 27210425321

## PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Lors de l'entretien d'information, les besoins spécifiques, éventuels, au regard du handicap [pédagogiques, organisationnels, ...] et nécessaires à un bon déroulement du parcours sont évalués.

En amont du démarrage de l'action de bilan de compétence, la Référente handicap pourra, en fonction du handicap présenté ou si l'évaluation des besoins demande davantage de précisions, être soutenue dans la mise en œuvre des adaptations par un prestataire spécialisé et notamment l'Agefiph. Ces adaptations visent ainsi la compensation des conséquences liées au handicap et le développement de l'autonomie du bénéficiaire.

*Exemples d'adaptations possibles dans le cadre du bilan de compétences :*

- *Modulation de la durée des séances et de leur fréquence*
- *Temps de pause de la séance*
- *Adaptation de la forme des exercices*
- *Diminution du nombre d'exercices pour se focaliser sur les plus importants*
- *Limitation de la prise de note*
- *Saisie vocale*

Un parcours de bilan de compétences individualisé peut être ainsi proposé. La Référente handicap exercera tout au long de la formation un état de veille quant aux difficultés qui pourraient survenir, en lien avec le handicap présenté. Afin d'être soutenue dans l'exercice de sa fonction, la Référente peut faire appel aux compétences des différents acteurs spécialisés.

## MAIS AVANT TOUTE CHOSE : FAISONS CONNAISSANCE

Nous vous proposons un premier entretien d'information gratuit et sans engagement au cours duquel nous aurons l'occasion d'échanger sur ce qui vous amène à envisager un bilan de compétences.

Nous vous présenterons notre méthodologie et les modalités de réalisation du bilan de compétences.

Cet entretien est réalisé en visio-conférence.

Après cette prise de contact et contractualisation, nous pouvons démarrer votre bilan 15 jours après [délai vous permettant de vous laisser réfléchir].

## POUR TOUTE QUESTION

Laurie Raphalen

Consultante bilan de compétences – Référente handicap

06.87.02.16.65

[untresordansmonplacard@gmail.com](mailto:untresordansmonplacard@gmail.com)

[www.untresordansmonplacard.com](http://www.untresordansmonplacard.com)

**Laurie Raphalen**  
Coaching

Siren : 880 839 931

NDA : 27210425321